



Commission financière

Membres :

Ludovic Corminboeuf (Président)
Eric Pauchard (Vice-Président)
Johnny Fleury (Secrétaire)
Eric Francey
Vincent Schneuwly

Préavis de la Commission financière au Conseil général du 11 décembre 2023

Point 4.2 de l'ordre du jour : Budget des investissements 2024

Conformément à l'article 72, alinéa 1, lettre b de la Loi sur les finances communales (LFCo), la Commission financière examine le budget et fait rapport au Conseil général et lui donne son préavis sous l'angle financier (art. 72, al. 2 LFCo).

Préambule

La Commission financière a rencontré M. Fabrice Currat, Conseiller communal en charge des finances, ainsi que M. Thierry Piccand, Administrateur communal, en date du 11 novembre 2023 afin d'obtenir des explications détaillées sur le budget 2024. La Commission financière les remercie pour les informations obtenues lors de cette séance.

Commentaires généraux

La Commission financière constate qu'il y a plus de CHF 5'555'500.00 de reports d'investissements qui seront réalisés durant l'année 2024 et que de nouveaux investissements pour un montant total de CHF 4'813'000.00 sont prévus, soit un total de CHF 10'368'500.00. La Commission financière remarque également que de nombreuses études figurent dans les différents investissements et espère que celles-ci permettront une meilleure maîtrise des coûts lors de la réalisation effective des différents projets.

4.2.1 Crédit d'investissement de CHF 248'000.00 pour l'étude et le curage du ruisseau de l'Hôpital à Dompierre

Le montant de CHF 248'000.00 est le montant d'investissement brut. Selon le message du Conseil communal, ces travaux devraient pouvoir bénéficier d'une subvention de 15%. L'investissement net serait donc de CHF 248'000.00 – CHF 37'200.00 = CHF 210'800.00.

4.2.5 Adaptation et modification des éclairages publics

La Commission financière regrette que le Conseil communal n'ait pas fourni une analyse coût/bénéfice de cet investissement. La mesure devrait contribuer toutefois à une économie d'électricité, ce qui est en adéquation avec le label Cité de l'énergie obtenu par notre commune.



4.2.9 Crédit d'investissement de CHF 930'000.00 pour la réalisation de collecteurs et conduite d'eau à Léchelles (Helvetia Environnement)

Selon les différentes informations reçues, il existe une conduite d'eau potable située sur la commune de Grolley à laquelle Helvetia Environnement pourrait se raccorder. En outre, en confrontant les coûts avec l'estimation des taxes de raccordement que devra payer Helvetia Environnement, c'est l'investissement pour la conduite d'eau potable qui est la plus coûteuse pour notre commune. En effet, le montant estimé des travaux pour l'eau potable (hors prestations et frais secondaires) est de CHF 355'000.00 alors que les taxes de raccordement sont estimées à CHF 140'000.00, soit un montant net de CHF 215'000.00. Pour les installations d'eaux usées (hors prestations et frais secondaires), le montant estimé des travaux est de CHF 385'000.00, mais celui-ci devrait être couvert en grande partie par les taxes de raccordement.

Dans ce contexte, la Commission financière juge aberrant d'investir dans une conduite d'eau potable alors qu'il y aurait, moyennant un accord avec la commune de Grolley, la possibilité de se raccorder à leur conduite.

La Commission financière préavise donc négativement cet investissement en demandant au Conseil communal de trouver un accord avec la commune de Grolley.

4.2.10 Crédit d'investissement de CHF 650'000.00 pour le remplacement du canal du ruisseau et des collecteurs EU/EC sous la route du Chandon y compris prolongement de la mise à ciel ouvert du ruisseau et réalisation d'un passage à bétail à Léchelles

La Commission financière tient à préciser que les travaux liés au ruisseau estimés à CHF 450'000.00 pourraient bénéficier d'une subvention à hauteur de 40%, soit environ CHF 180'000.00. L'investissement total net se monterait ainsi à CHF 470'000.00. Ceci reste toutefois une estimation et le montant final de la subvention pourrait varier.

Préavis sur le budget d'investissement 2024

La Commission financière constate que les investissements prévus dans les domaines de l'approvisionnement de l'eau potable et l'évacuation des eaux usées doivent être réalisés dans les meilleurs délais et représentent un montant total de CHF 2'770'00.00 (sans l'investissement pour la réalisation de collecteurs et conduite d'eau à Léchelles (Helvetia Environnement)).

Sur la base de ce qui précède et des informations en sa possession, la Commission financière propose au Conseil général d'approuver les crédits d'investissements à l'exception du crédit d'investissement pour la réalisation de collecteurs et conduite d'eau à Léchelles (Helvetia Environnement) qu'elle préavise négativement.

Belmont-Broye, le 27.11.2023

Le Secrétaire

Johnny Fleury

Le Président

Ludovic Corminboeuf